

Annexe 14

ASDES

Les APPORTS du réseau de santé ville –hôpital ASDES

Le réseau de santé ville hôpital ASDES a pour objectif de mettre à disposition de tous les patients les soins et les moyens de prévention les mieux adaptés.

Grâce à l'organisation d'une interaction des médecins de ville et de la capacité technologique hospitalière, le réseau ASDES apporte :

- Au patient :

- √ **Une prise en charge médicale globale** (incluant les soins mais aussi le repérage de risques potentiels) et médico-sociale pour l'aider à bénéficier de la totalité des droits d'accès aux soins garantis par la loi.

- √ **Des consultations médicales et des prestations gratuites** (Diététique, Psychologue, Psychiatre et Assistante sociale)

- √ **Un suivi médical**, à 1 an et à 3 ans, de l'évolution des risques repérés.

- Au médecin :

- √ **Le temps et les moyens** de déceler les besoins du patient lors de consultations approfondies.

- √ **Des interlocuteurs**, spécialistes médicaux et médico-sociaux (diététique, psychologie, accompagnement social)

L'accès aux SOINS et aux DROITS à travers le réseau ASDES

Tous les patients peuvent bénéficier des apports du réseau de santé.

S'ils n'ont pas de médecin traitant :

L'examen de santé et l'évaluation des facteurs de risque, ainsi que le suivi médical, sont effectués par un médecin ASDES, en ville ou à l'hôpital.

S'ils ont un médecin traitant :

L'examen de santé et l'évaluation des facteurs de risque peuvent être réalisés par un médecin ASDES. Les résultats sont alors transmis au médecin traitant.

Pour prendre rendez-vous pour une consultation ASDES

📍 Polyclinique de l'hôpital Corentin Celton
Parvis Corentin Celton
Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 58 00 40 88
(de 9h à 17h)

📍 Polyclinique de l'hôpital Max Fourestier
403 avenue de la république
Nanterre
Tél : 01.47.69.72.12
(de 9h à 17h00)

Liste des médecins de ville adhérents au réseau
Secrétariat Médical ASDES : 06.13.53.45.06